



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUILLET 2013

Présents : Christian BURNIER, Philippe FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Stéphanie PETIT-MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Franck BURNET, François-Michel DREVET, Frédéric FOL.

Procurator(s) : Mme Béatrice FOL donne procuration à M. Christian BURNIER.

M. Maurice VIOUD donne procuration à M. Jean-Louis VUICHARD.

Excusés : Ludovic VUICHARD, Roger VESIN, Gisèle MEYNET, Sophie TALLON.

Secrétaire de séance : Frédéric FOL.

Le *Compte-rendu de la réunion du 26 juin 2013* est approuvé à l'unanimité.

I. Restructuration et extension du bâtiment de la mairie : lot n°6 Revêtement de façade

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'attribution du marché de restructuration et extension de la mairie, le lot N°6 Revêtement de façade a été déclaré infructueux. Plusieurs entreprises ont été à nouveau consultées. Trois entreprises ont répondu :

- IPF pour un montant de 28 072 € HT,
- Mondial Façade : 37 626, 96 € HT,
- DOREGO : 45 579 € HT.

Le montant estimatif de ce lot est de 25 000 € HT.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, décide d'attribuer le lot N°6 à l'entreprise IPF pour un montant de 28 072 € HT.

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier de l'entreprise AMP (lot N°10 Peintures Intérieures) l'informant de son incapacité à réaliser les travaux en raison du départ de 2 de ses salariés. Une nouvelle consultation doit être lancée.

II. Communauté de Communes du Genevois (CCG) : Modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois relative à la construction d'une résidence étudiante et d'une résidence sociale sur la commune de St-Julien, et à l'actualisation de certains libellés de compétence en matière de Transports, Très hauts débits, Formation, Rivières, Contrats corridors, Gestion des inertes, Logements d'urgence, et d'Incendie.

III. Communauté de Communes du Genevois (CCG) : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Monsieur le Maire rappelle que, lors de la dernière réunion de Conseil Municipal, il avait présenté les grandes lignes du SCOT et exposé les données relatives à la commune de Savigny. Il avait alors invité chaque conseiller à prendre connaissance de ce dossier afin de transmettre son avis à la CCG.

M. le Maire présente un document plus détaillé présentant la tâche urbaine de Savigny et s'interroge sur la présence du bâti agricole dans la tâche urbaine.

Mme Agnès HUYTON souligne que la préservation de l'espace naturel et paysager est fortement inscrite.

M. Philippe FOL s'inquiète quant à la prévision d'une augmentation de la population de 50 % en 10 ans. M. le Maire précise que l'augmentation de la population sera plus significative dans la ville centre et dans les bourgs.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, à l'unanimité :

- Remet un avis favorable sur le Projet de révision du SCOT de la Communauté de Communes du Genevois, arrêté le 27 mai 2013,
- Emet les réserves suivantes :
 - le bâti agricole ne devrait pas figurer dans la tâche urbaine.
 - la création ou l'extension de chemins en zone naturelle devrait être possible.
 - le transport d'inertes devrait être limité en créant des sites de dépôt dans un rayon de 5 km

IV. Informations diverses

➤ Urbanisme.

Le Conseil Municipal prend connaissance des dossiers d'urbanisme suivants :

- Déclaration Préalable BURNIER Christian : modification ouverture et bardage bois abri de jardin – Nyoux.
- Déclaration Préalable FERATI Lydie : modification ouverture et création d'un SAS d'entrée – Murcier.
- Déclaration Préalable VIOUD Alexandra : extension maison individuelle – Les Chavannes.

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a reçu un courrier de l'Association « Savigny A Venir » demandant qu'un permis modificatif relatif aux travaux de restructuration du bâtiment de la mairie soit déposé.

Le Maire,
Christian BURNIER.

